



# Publications économiques et financières



# Conjoncture économique

Nº 382 / Décembre 2022

# PANORAMA DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE

# Caractéristiques structurelles

Capitale
Superficie
Superficie de la ZEE
Situation géographique
Langues parlées
Monnaie
Statut
Rang mondial IDH (2010)

Papeete
3 251 km²
5 500 000 km²
Pacifique sud, Auckland à 4 100 km, Honolulu à 4 400 km, Paris à 15 700 km
Français et langues vernaculaires<sup>(1)</sup>
Franc Pacifique – F CFP - (code ISO 4217 : XPF) - 1 000 CFP = 8,38 euros
Collectivité d'outre-mer rattachée à la France
75

(1) Tahitien, paumotu, marquisien, mangarévien, rurutu, raivavae...

# Repères historiques

Originaire de l'Asie du Sud-Est, le peuple polynésien s'est progressivement implanté, de 300 après J.-C. à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle. Quant aux Européens, ils ont accosté en Polynésie française dès 1521 (Magellan), mais ne se sont installés qu'en 1767, après l'arrivée du capitaine Wallis.

À la fin du règne de la dynastie Pomare, le territoire passe sous protectorat français (1842) avant d'être cédé à la France (1880). Les Établissements français d'Océanie (EFO) deviennent « Polynésie française » en 1957 et le rattachement à la France est confirmé par référendum en 1958.

La création du Centre d'expérimentation du Pacifique (CEP) en septembre 1962 suivie de son installation en 1964, puis les premiers essais nucléaires en 1966, qui perdureront jusqu'en 1996, bouleversent l'économie et la société polynésiennes. Le Pacte de progrès (1993), cosigné par l'État et le gouvernement polynésien, pour assurer la transition post nucléaire vers une croissance autocentrée, contribue à l'émergence d'activités telles que la pêche, la perliculture, le tourisme et la construction.

## **Organisation institutionnelle**

L'autonomie de gestion (1977) est complétée par le statut d'autonomie interne en 1984. Plusieurs fois amendé, il donne une personnalité propre à la Polynésie française au sein de la République (1996) et des pouvoirs élargis (2004). Les fonctions de l'État, circonscrites aux missions régaliennes (garantie des libertés publiques, défense, sécurité, monnaie et crédit...), sont assurées par son représentant local, le Haut-commissaire de la République. Les compétences du Pays sont mises en œuvre et contrôlées par les quatre institutions suivantes :

- le **Président**, élu par l'Assemblée de la Polynésie française pour 5 ans, constitue le gouvernement et dirige son action. Il promulgue les lois de Pays et signe les actes délibérés en Conseil des ministres. Il est l'ordonnateur du budget et dirige l'administration locale ;
- le **Gouvernement**, composé d'un vice-président et de 7 à 10 ministres, est chargé des affaires relevant de sa compétence. Il arrête les projets de délibérations à soumettre à l'Assemblée de la Polynésie française ainsi que les mesures d'application nécessaires ;
- l'**Assemblée de la Polynésie française** (APF), composée de 57 membres élus pour 5 ans au suffrage universel direct, adopte les lois de Pays et les délibérations présentées par le gouvernement. Elle vote le budget ainsi que les comptes de la Polynésie française et contrôle l'action du gouvernement ;
- le **Conseil économique, social, environnemental et culturel** (CESEC), assemblée consultative de 48 membres désignés pour 4 ans représentant les groupements professionnels, les syndicats, les organismes et les associations qui concourent à la vie économique, sociale et culturelle du Pays, est obligatoirement saisi pour avis sur les projets à caractère économique, social ou culturel et propositions d'actes soumis par le gouvernement ou l'APF. Il peut aussi s'autosaisir sur des problématiques de son choix.

# Une population en voie de vieillissement

Estimée à 279 550 à fin décembre 2021, la population polynésienne est en hausse de 0,08 % (+0,3 % entre 2019 et 2020). Le ralentissement de la croissance démographique s'explique par la faiblesse de la natalité, liée à la baisse du taux de fécondité (48 enfants pour 1 000 femmes en âge de procréer contre 76 en 2001). Il est accentué par la crise sanitaire, qui a engendré une hausse de 35 % du nombre de décès. Le solde migratoire reste négatif en 2021, marqué par un nombre de sorties plus important que celui des entrées sur le territoire : estimé à -1 000 habitants en 2021, il est stable sur les dix dernières années.

La structure de la population se modifie : les jeunes de moins de 20 ans représentent 29 % de la population en 2021, contre 41 % en 2001, et les 60 ans et plus comptent pour 14 % du total (7 % en 2001).

La population est concentrée dans les îles du Vent (75 %), surtout à Tahiti (69 %), et les îles Sous-le-Vent (13 %).

Indicateurs démographiques en 2021	Polynésie française	France
Population (millions)	0,28	67,8
Part des moins de 20 ans (%)	29,1	23,7
Part des 20-59 ans (%)	56,9	49,1
Part des 60 ans et plus (%)	14,0	27,1
Densité de population (hab./km²)	73	119
Évolution annuelle moy. de la population (%, 2017-2021)	0,3	0,3
Taux de natalité (taux pour 1 000 habitants)	12,5	10,9
Taux de mortalité (taux pour 1 000 habitants)	8,1	9,7
Taux de mortalité infantile (moyenne annuelle 2017-21, pour 1 000 naissances)	6,6	3,6
Indice conjoncturel de fécondité	1,7	1,8
Espérance de vie des femmes à la naissance (années)	76,3	85,4
Espérance de vie des hommes à la naissance (années)	71,5	79,3

Sources : Insee, ISPI

# Panorama de l'économie

Entre 2008 et 2012, la Polynésie française a subi la crise économique mondiale dont les effets ont été amplifiés localement par une instabilité politique.

Après sept années de croissance positive et durable depuis 2013 corroborée par l'évolution de l'Indicateur du climat des affaires (ICA) au-dessus de sa moyenne de longue période, cette trajectoire favorable a toutefois été remise en cause par la crise de la Covid-19 et l'arrêt brutal du tourisme international, le PIB polynésien enregistrant une baisse de 7,2 % en 2020.

Selon les estimations des Comptes économiques rapides, il a crû de 2,4 % en volume en 2021, hausse fondée notamment sur la demande intérieure, la consommation des ménages (+2,5 %) et l'investissement (+4 %).

Principaux indicateurs économiques en 2021	Polynésie française	France
PIB (milliards de F CFP courants (1))	610,8	298 437
Taux de croissance du PIB (%, F CFP constants <sup>(1)</sup> )	2,4	6,8
PIB par habitant (millions de F CFP courants <sup>(1)</sup> )	2,18	4,39
Taux de dépendance aux importations (en %/PIB)	33	23
(1) Estimation CEROM	Sources : CEROM,	IEOM, Insee

### PIB et taux de croissance de la Polynésie française

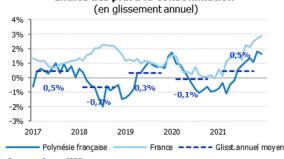


# Progression des prix à la consommation

Après -0,1 % en 2020, l'indice des prix à la consommation a augmenté de 0,5 % en 2021 (glissement annuel moyen).

La hausse des prix dans l'alimentaire (+2,5 %) et l'hôtellerierestauration (+8,0 %) a été compensée par le net reflux des tarifs des communications (-17,6 %) généré par le renforcement de la concurrence dans les domaines de la téléphonie mobile et de l'accès internet.

### Indice des prix à la consommation



Sources: Insee, ISPA

## Rebond de l'emploi en 2021

Le marché du travail est caractérisé par la prépondérance du secteur tertiaire, qui occupe 8 salariés sur 10, et l'importance des services non marchands (1 emploi sur 4).

Après la dépression de 2008-2012, l'emploi salarié a progressé de 1,3 % en moyenne annuelle jusqu'en 2019. Interrompu avec le déclenchement de la crise sanitaire (-3,5 % en 2020), il est reparti vigoureusement en 2021 (+4,1 % sur un an).

Les offres d'emploi, qui se situaient à 3 800 par an en 2019, se sont contractées de 38 % en 2020, pour rebondir à près de 4 000 en 2021.

_	/	- / -	1/61 1. 1
Des	echanges	exterieurs	déficitaires

L'isolement géographique de la Polynésie française et l'exiguïté de son marché intérieur limitent les possibilités d'économies d'échelle et d'émergence de productions locales susceptibles de se substituer aux importations. La balance commerciale polynésienne présente donc un déficit structurel, qui a atteint -187 milliards de F CFP en 2021 et un taux de couverture de 4,8 %1.

Les pays d'Europe, France en tête, la Chine et les États-Unis sont les premiers partenaires du pays et représentent près des deux tiers de son commerce extérieur.

Les échanges de services, traditionnellement excédentaires grâce au tourisme et au transport aérien, ont affiché un solde positif mais en fort recul en 2020, en raison de la crise sanitaire (24 milliards de F CFP contre 63 milliards en 2019).

Emploi	2012	2021	Évolution
			2012/2021 <sup>(1)</sup>
Emploi total	71 882	ND	-
Emploi non salarié	10 307	ND	-
Emploi salarié	61 575	67 806	+1,1 %
Secteur primaire	1 776	1 539	-1,6 %
Industrie	4 729	5 253	+1,2 %
BTP	4 390	5 527	+2,6 %
Commerce	9 215	9 761	+0,6 %
Services marchands	23 936	26 979	+1,3 %
Services non marchands	17 529	18 747	+0,7 %

Sources : CPS, ISPF

(1) Taux de croissance annuel moven

Importations (en millions de F CFP)	2021	Part
Biens intermédiaires	45 502	23 %
Produits des industries agroalimentaires	42 145	21 %
Biens d'équipement	39 334	20 %
Biens de consommation	32 250	<i>16 %</i>
Produits énergétiques	20 530	10 %
Produits de l'industrie automobile	17 361	9 %
Produits agricoles, sylvicoles et piscicoles	3 322	2 %
Total	200 444	100 %

Exportations* (en millions de F CFP)	2021	Part
Produits perliers	4 921	<i>53 %</i>
Poisson	1 786	19 %
Huile de coprah	639	7 %
Vanille	555	6 %
Noni	467	5 %
Monoï	267	3 %
Nacres	176	2 %
Divers	530	6 %
Total	9 341	<i>100 %</i>

Source : ISPF (\*) hors réexportations



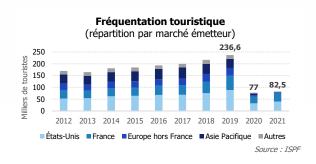


3

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Hors biens d'équipement exceptionnels.

# Les principaux secteurs

Le secteur tertiaire, qui assure plus de 80 % de la valeur ajoutée, occupe une place centrale dans l'économie polynésienne. Au sein de ce dernier, les services non marchands participent à hauteur de 34 % à la création de richesse. A contrario, l'apport des secteurs primaire (3 %) et secondaire (12 %) est bien moindre.





# Le secteur secondaire

Le secteur secondaire, qui réunit industrie et BTP, comptait en 2021 pour 20 % du chiffre d'affaires total et 16 % des effectifs salariés déclarés. S'il a sérieusement pâti de la récession de 2008-2012, il a en revanche fait preuve d'une certaine résilience lors de la crise sanitaire : après -1 % en 2020, son chiffre d'affaires a augmenté de 4,1 % en 2021.

Le BTP, plus particulièrement, a pu se reposer sur la commande publique, qui a retrouvé dès 2021 son niveau de 2019 (13 milliards de F CFP), et l'investissement immobilier dont l'élan ne s'est pas tari. En effet, l'encours des crédits à l'habitat a conservé un rythme de croissance soutenu: +6,0 % en glissement annuel en 2020 et +5,3 % en 2021.

#### Le tourisme

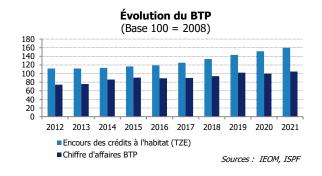
Première recette à l'export du pays, le tourisme ne s'est inscrit sur une trajectoire de croissance qu'au sortir de la dépression de 2008-2012, le nombre de visiteurs progressant de 6,3 % en moyenne par an. Mais avec l'irruption de la Covid-19, la fréquentation touristique a été divisée par trois et cantonnée aux seuls marchés français et américain les deux années suivantes.

La pandémie, qui a impliqué de sévères restrictions de déplacements jusqu'en 2021, a également obéré l'activité des secteurs de la croisière et de l'hôtellerie-restauration, cette dernière affichant un chiffre d'affaires 2021 inférieur de 29 % à celui de 2019.

### La perliculture

Pour la perliculture, deuxième source de devises de la Polynésie française, la crise sanitaire s'est greffée sur des problèmes préexistants (surproduction, circuits de vente inefficients...).

En 2021, la suspension temporaire de la fiscalité sur les perles, destinée à soutenir le secteur, a débouché sur un déstockage massif de produits de faible qualité. Ainsi, les volumes exportés, 16,7 tonnes, se sont inscrits en hausse de 65 % par rapport à 2019, pour des recettes moindres (4,8 milliards de F CFP contre 4,9 milliards).



# Le financement de l'économie

Trois banques (Banque Socredo, Banque de Tahiti et Banque de Polynésie), trois sociétés de financement (Ofina, BPCE Lease \_ Tahiti et Sogelease BDP) et le Centre de chèques postaux (CCP), via l'Office des postes et télécommunications (OPT) interviennent en Polynésie française, ainsi que des établissements financiers hexagonaux (AFD, CDC, CASDEN, CAFFIL, DEXIA Crédit local et SOGEFOM) et la BEI, institution financière de l'Union européenne. Localement, l'offre de financement est complétée par la SOFIDEP (prêts pour les PME), ainsi que l'Adie et Initiative Polynésie pour du microcrédit.

La dépression de 2008-2012 a longtemps grevé la capacité prêteuse des banques polynésiennes: entre 2012 et 2016, l'encours sain de leurs crédits a reculé de 0,5 % en moyenne par an, tandis que le taux des créances douteuse brutes restait ancré au-dessus de 12 %.

À partir de 2017, le dynamisme de la production est stimulé par la croissance économique, par les aides à l'investissement des ménages accordées par le Pays -qui soutiennent les crédits à l'habitat- puis par l'octroi de prêts garantis aux entreprises pendant la crise sanitaire. Il s'est traduit par une hausse moyenne annuelle de 8,3 % de l'encours sain. Quant au taux de créances douteuses brutes, il s'est réduit à 3,4 % fin 2021, au prix d'une amélioration des processus de recouvrement des banques et de cessions de prêts non performants à des sociétés spécialisées.

L'encours des actifs financiers des agents économiques a, pour sa part, augmenté de 5 % en moyenne annuelle depuis 2012. Il a particulièrement progressé en 2020 (+34,1 % en glissement annuel) en lien avec l'épargne forcée des ménages et des ressources non consommées issues des PGE. La hausse significative des dépôts à vue (+10,5 %) et des comptes sur livrets (+5,3 %) s'est faite au détriment des dépôts à terme (-4,1 %), desservis par des taux peu rémunérateurs.

Indicateurs entreprises	2012	2021	TCAM (1)
Taux des crédits aux entreprises 4e trimestre	:		
- Découvert (en %)	3,96	2,16	-6,5 %
- Équipement (en %)	3,26	2,13	-4,6 %
Actifs financiers (milliards de F CFP) à fin décembre	108	204	+7,3 %
Concours bancaires (milliards de F CFP) à fin décembre (*)	176	260	+4,4 %
dont crédits d'exploitation	46 %	45 %	-
dont crédits d'investissement	<i>39 %</i>	41 %	-
Taux de créances douteuses brutes à fin décembre (en %)	17,5	4,4	-14,2 %

Établissements de crédit locaux et hors zone d'émission Source : IEOM, données locales

écembre (en %)	
Taux de croissance annuel moven	

Indicateurs monétaires et financiers	2012	2021	TCAM (1)
Masse monétaire M3 (milliards de F CFP) à fin décembre	399	672	+6,0 %
Taux de créances douteuses – Ets de crédit locaux (en %)	11,9	3,4	-13,0 %
Nombre d'habitants par guichet bancaire	4 048	2 167	-6,7 %
Nombre d'habitants par guichet automatique	1 604	1 571	-0,2 %
Nombre de comptes bancaires par habitant	1,42	1,35	-0,6 %
Nombre de cartes bancaires par habitant	0,72	0,89	+2,4 %

(1) Taux de croissance annuel moyen

Source : IEOM

#### Évolution de l'encours des crédits octroyés par les banques locales (en millions de F CFP) 15% 800 600 10% 400 5% 200 2013 2014 2012 2015 2016 2017 2018 2019 2020 2021 Encours sain Taux de créances douteuses brutes Source : IEOM

#### Évolution de l'encours des actifs financiers (en millions de F CFP) 500 000 400 000 300 000 200 000 100 000 2013 2014 2015 2016 2017 2018 2019 ■Dépôts à vue Comptes sur livrets ■ Dépôts à terme Source : IEOM

Indicateurs ménages	2012	2021	TCAM (1)
Taux des crédits aux ménages 4e trimestre :			
- Découvert (en %)	11,66	10,45	-1,2 %
- Immobilier (en %)	4,30	1,82	-9,1 %
Actifs financiers (milliards de F CFP) à fin décembre	330	490	+4,5 %
Concours bancaires (milliards de F CFP) à fin décembre (*)	272	348	+2,8 %
dont crédits habitat	64 %	71 %	-
dont crédits consommation	<i>33 %</i>	23 %	-
Taux de créances douteuses brutes à fin décembre (en %)	7,8	2,9	-10,4 %

(1) Taux de croissance annuel moyen